

FICHE DE SAISINE DU COMITÉ ETHIQUE DE L'APAJH DE LA DRÔME

L'ensemble des personnes accompagnées, familles et/ou représentants légaux, bénévoles dont les élus, professionnels, peut saisir le Comité Ethique à titre individuel ou de manière collective.

Si vous avez besoin d'une aide pour remplir cette fiche, n'hésitez pas à demander le soutien d'un administrateur ou d'un professionnel de l'association.

Merci d'indiquer vos coordonnées pour que nous puissions vous contacter :

Nom(s), prénom(s) : _____

Adresse mail : _____ N° de téléphone : _____

Date : _____

Merci de préciser votre qualité au sein de l'association :

- Personne accompagnée
- Parent ou proche
- Professionnel
- Représentant légal
- Bénévole/adhérent
- Partenaire/Prestataire

Modalités d'envoi :

- **Soit par courrier au :**

Comité Ethique – Apajh de la Drôme

64 allée du concept- Bâtiment B

26500 Bourg-lès-Valence

- **Soit par e-mail au :** comite.ethique@apajh-drome.org

Un accusé de réception de votre saisine vous sera adressé dans un délai d'un mois maximum

Il vous est demandé une description la plus précise possible de la situation. N'hésitez pas à inscrire toutes les informations (sans données nominatives) qui nous permettront de la comprendre et d'identifier les enjeux éthiques en présence. Le cas échéant, un membre du Comité Ethique vous recontactera pour obtenir des informations complémentaires.

Conformément à la loi n° 2018-493 relative à la protection des données personnelles, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données, de rectification ou d'opposition.

Les membres du Comité Ethique sont par ailleurs tenus au devoir de confidentialité pendant et après leur mission.

